

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2272

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 56

À la fin de la première phrase de l'alinéa 27, après le mot :

« précarité »,

insérer le mot :

« énergétique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.